

- 1. Déterminer l'emplacement de l'équipement en tenant compte de la surface de heurt (espace de chute).
- 2. Réaliser le trou de fondation pour le tabouret d'ancrage selon le dessin. Prenez en considération qu'une terre meuble est indispensable pour effectuer un montage stable.
- 3. Placer le tabouret d'ancrage dans le trou et régler le niveau.
- 4. Pour sol léger (par ex. écorce, copeaux de bois, gravier ou sable), il est indispensable de recouvrir la base du tabouret d'ancrage d'environ 10 cm de béton non-armé, classe 20/25. Finalement, il faut remplir le trou et comprimer le sol jusqu'au bord supérieur du tabouret.
- 5. A cause du mouvement forcé, il faut, en tout cas, recouvrir l'entière surface de heurt d'un matériau dont la hauteur de chute critique est aussi grande que ou supérieure à la hauteur max. de chute libre (voir EN 1176-1).

Veuillez transmettre au personnel compétent les outils particuliers fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique importante pour la gestion de sécurité selon la norme EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions de montage et d'entretien.

Installation

Référence 0-44269-000

Désignation
K&K Jeu sur ressorts

Échelle 1:20

Mise à jour 10/15 EB Page **1/1**